



**Neuville
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille - Communauté Urbaine
de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 28 mars 2019

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 22 mars 2019

Secrétaire de séance : Madame Apolline MIGNOT

L'An deux mil dix-neuf, le 28 mars à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Marie TONNERRE-DESMET, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (27) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS (arrivé à 20h00 – pouvoir donné à M. Alain RIME), Madame Sylvie DELPLANQUE, Monsieur Thierry MARTIN, Madame Marylène HEYE, Monsieur Laurent DEGRYSE, Madame Maria Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Monsieur Gérard VAN LERBERGHE, Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Luc LECRU, Madame Florence LUZEUX, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Madame Isabelle VERBEKE, Madame Karine LHARMINEZ, Monsieur Jérôme LEMAY, Monsieur Eric DOCQUIER, Monsieur Jimmy COUPÉ, Madame Apolline MIGNOT, Monsieur Philippe SIX, Madame Sandrine PROUVOST, Madame Virginie ROSEZ (arrivée à 19h25), Monsieur Jean-Denis VOSSAERS, Monsieur Pierre-Gérard WILLEMETZ.

Excusés ou Absents : (6) Madame Ghislaine HOUEL (pouvoir donné à Mme Marylène HEYE), Monsieur Jean-Philippe PLATTEAU (pouvoir donné à M. Thierry MARTIN), Madame Anne VÉRISSIMO (pouvoir donné à Mme le Maire), Monsieur Christophe MARÉCAUX, Monsieur Samuel DEVOYE (pouvoir donné à M. Philippe SIX), Monsieur Régis VALOUR.

**12 - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A
L'INVESTISSEMENT PUBLIC (D.S.I.L.) - PROGRAMMATION 2019**

Vu en commission n°1 le 18 mars 2019.

Rapport de M. Alain RIME, premier adjoint au Maire chargé du budget, des finances, du contrôle de gestion, de la coopération territoriale et de la démocratie participative.

La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) est inscrite depuis 2018 dans le code général des collectivités territoriales (CGCT), en son article L2334-42. La DSIL est destinée aux collectivités et à leurs groupements à fiscalité propre et est ciblée sur le financement d'opérations d'investissement aux travers de six thématiques éligibles.

Il vous est proposé de solliciter le bénéfice de subventions au titre de la dotation de soutien à l'investissement local pour les travaux d'investissements retenus au budget 2019 de la commune entrant dans les catégories suivantes : travaux de « rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables » et « mise aux normes et sécurisation des bâtiments publics ».

Ces travaux inscrits dans le programme de rénovation thermique et de mise aux normes des bâtiments communaux et équipements publics pour 2019 seront financés, par fonds propres communaux, et concernent les interventions ci-après :

- Remplacement des menuiseries dans divers bâtiments
- Isolation par remplacement d'une façade à l'école Lamartine

- Mise en conformité du restaurant Schumann
- Mise en conformité du restaurant Lamartine
- Remplacement des luminaires salle Depoortère
- Sécurisation des établissements scolaires
- Main courante stade Liétaer
- Installation de pontons à l'étang de pêche.

Pour un montant de 507 498 HT

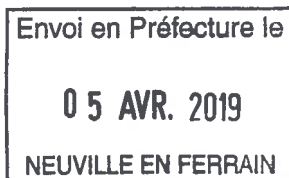
Il vous est donc proposé :

- de confirmer la décision de réalisation des travaux entrant dans les catégories décrites ci-dessus ;
- de solliciter une subvention de l'Etat au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (D.S.I.L.)
- d'autoriser Madame le Maire à recourir aux procédures nécessaires au dépôt des dossiers de demande de subvention et à signer tous documents et conventions relatifs à l'exécution de la présente délibération.

➤ **Où l'exposé de Monsieur Alain RIME, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Marie TONNERRE-DESMET

Maire de Neuville-en-Ferrain
Conseillère Départementale du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne
de Lille

